



FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
(Aerosol) Vif Auto

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom De Produit (Aerosol) Vif Auto  
No Du Produit A76

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Produit de nettoyage.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur : Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com  
Personne À Contacter Mr. Russell Butler

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (1999/45/CEE) F+;R12.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquetage



Extrêmement inflammable

Phrases De Risque

R12 Extrêmement inflammable.

Conseils De Prudence

S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
A1 Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
A2 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**(Aérosol) Vif Auto****SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

BUTANE	10-30%
No CAS : 106-97-8	No CE : 203-448-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12
PROPANE	1-5%
No CAS : 74-98-6	No CE : 200-827-9
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12
PROPANE-2-OL	1-5%
No CAS : 67-63-0	No CE : 200-661-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67
SODIUM POLYPHOSPHATE	< 1%
No CAS : 68915-31-1	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**Ingestion**

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**Contact Avec La Peau**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**Contact Avec Les Yeux**

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction****Moyens D'Extinction**

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Refroidir les atomiseurs exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

**(Aérosol) Vif Auto****5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. **EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !**

Risques Particuliers

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Porter un équipement de protection approprié.

**6.4. Référence à d'autres sections****SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre la lumière, y compris les rayons directs du soleil.

Critères De Stockage

Entreposage des gaz comprimés inflammables.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
BUTANE	VLEP	1000 ppm				
PROPANE	VLEP	1000 ppm				
PROPANE-2-OL	VLEP	400 ppm	997 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm	1248 mg/m <sup>3</sup>	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipements De Protection



Conditions De Procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**(Aérosol) Vif Auto****Mesures D'Ingénierie**

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

**Protection Respiratoire**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre contre gaz, type AX.

**Protection Des Mains**

Utiliser des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

**Protection Des Yeux**

Sans objet.

**Autres Mesures De Protection**

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

**Mesures D'Hygiène**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Aérosol. Liquide clair.
Couleur	Bleu.
Odeur	Agréable, plaisante.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~100 760 mm Hg
Point De Fusion (°C)	~ 0
Densité Relative	1.000 (20°C)
Tension De Vapeur (Air=1)	1.5 - 2.1
Pression De Vapeur	590 - 1760 kPa @ 45 °C
Taux D'Évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	7.5
Valeur pH, Solution Diluée	7.0 @ 1%
Viscosité	~ 1 cSt
Température De Décomposition (°C)	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Bas	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Haut	Non disponible.
Point D'Éclair (°C)	< -20°C CF (Creuset fermé).
Température D'Auto-Inflammation (°C)	365
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	1.8
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	9.5
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	2.3 - 2.8
Propriétés Comburantes	Non applicable.
Observations	Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

**9.2. Autres informations**

Composés Organiques Volatils (COV)	177.5 g/litre
------------------------------------	---------------

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique**

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

**(Aerosol) Vif Auto****10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Alcalis forts. Acides forts. Oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Gaz nitreux (NOx).

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Conc. Toxique - CL 50

No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées. CIRC Ne pas listé. OSHA Non Réglementé. NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit.

Skin Corrosion/Irritation - Animal Data

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Human Skin Model Test

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Extreme pH modéré (> 2 et < 11, 5).

pH

Informations Générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

Ingestion .

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact Avec La Peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact Avec Les Yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles.

Voie D'Exposition

Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations Médicales

Allergies et affections cutanées.

**Appellation****PROPANE**

Informations Toxicologiques

Aucunes informations notées.

**Appellation****BUTANE**

Informations Toxicologiques

Aucunes informations notées.

**Appellation****PROPANE-2-OL**

Dose Toxique 1 - DI 50

5500 mg/kg (oral rat)

Conc. Toxique - CL50

47-73 ppm/4 h (inhalation rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées. CIRC Ne pas listé. NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit. OSHA Non Réglementé.

**Appellation****SODIUM POLYPHOSPHATE**

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

**(Aerosol) Vif Auto****SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité :

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Ce produit peut contribuer à la pollution du milieu aquatique par des sels nutritifs.

**12.1. Toxicité**

Toxicité Aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Micro-Organismes

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Organismes Terrestres

Non déterminé.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel De Bio-Accumulation :

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Coefficient De Partage 2.3 - 2.8

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****12.6. Autres effets néfastes**

**(Aérosol) Vif Auto****Appellation PROPANE**

## Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

## Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

**Appellation BUTANE**

## Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

## Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

**Appellation PROPANE-2-OL**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 9600

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 4600

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ne se bio-accumule pas.

## Dégradabilité

Ce produit est supposé biodégradable.

**Appellation SODIUM POLYPHOSPHATE**

## Écotoxicité

Ce produit peut contribuer à la pollution du milieu aquatique par des sels nutritifs.

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## Informations Générales

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 1950

No. UN (IMDG) 1950

No. UN (ICAO) 1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation Officielle De Transport AEROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN 2

Classe ADR/RID/ADN Class 2

No. D'Étiquette ADR 2.1

Classe IMDG 2.1

**(Aerosol) Vif Auto**

Classe/Division ICAO 2.1  
Étiquettes De Transport

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN N/A  
Groupe d'emballage IMDG N/A  
Groupe d'emballage ICAO N/A

**14.5. Dangers pour l'environnement****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EMS F-D, S-U

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classe De Danger Pour L'Eau

WGK 1

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Informations Générales

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Date De Révision 25/05/2011

Révision 6

Phrases - R (Texte Intégral)

R12 Extrêmement inflammable.  
R11 Facilement inflammable.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
NC Non classé.

Mentions De Danger Completes

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Avis De Non-Responsabilité**

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.